



ÉDITO

Après un printemps bien maussade au cours duquel intempéries et inondations ont fait la une de l'actualité, force est de constater que l'été qui débute, laisse encore une part trop petite au soleil.

Notre village n'a pas été épargné avec l'orage du 7 juin dernier qui a provoqué par sa violence, une montée des eaux et des coulées de boues jamais vues. Je tiens à saluer la mobilisation de chacun et l'efficacité des services incendie qui ont su gérer les situations délicates dues à la montée des eaux. Villiers le Sec a été déclaré en catastrophe naturelle.

Outre, les perturbations météorologiques, notre village fait l'objet depuis quelques semaines de vols et détériorations de fleurs inexplicables, ici et là. Concernant la commune, outre le préjudice esthétique, le montant des vols s'élève déjà à plus de 150€. Quel est le but visé? En existe-t-il vraiment un ?

Heureusement, l'été est aussi une période de réjouissances et de distractions pour tous. Un évènement important a eu lieu le dimanche 3 juillet avec l'inauguration par l'association « US Memory » de la cérémonie de commémoration du soixantième anniversaire de la statue de la liberté laissée sur la base militaire par les forces américaines.

Judi 14 juillet, nous avons eu la joie de nous retrouver nombreux pour célébrer notre fête nationale.

Outre travaux, vous avez pu constater que notre grande rue direction Jonchery a fait peau neuve tant par sa voirie que par ses trottoirs. Le prochain chantier concernera la réhabilitation du lavoir sud.

Enfin, notre site internet a également été réactualisé par un jeune étudiant du village, dans le cadre d'un stage à la mairie. Je vous invite à le consulter et nous attendons vos suggestions, vos souhaits pour d'avantage d'interactivité entre nous (www.mairie-villierslesec52.fr).

Je vous souhaite une bonne visite de notre village sur le web et un très bel été à toutes et à tous, malgré les événements tragiques qui se sont passés à Nice. Une pensée émue de l'ensemble de la municipalité aux familles touchées par ce drame affreux.

Bonne lecture

Votre Maire

Laurence MEUNIER

VIE MUNICIPALE

EXTRAITS DE DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 MAI 2016

Schéma départemental de Coopération Intercommunale : Le Conseil a refusé avec 8 voix contre, 3 abstentions et 3 voix pour, ce schéma tel que présenté dans l'arrêté 909 du 4 avril 2016, en raison des conséquences qu'il pourrait entraîner.

Approbation du projet de schéma de mutualisation des services de l'Agglomération de Chaumont : Le Conseil a approuvé, à l'unanimité, ce projet.

Réfection des trottoirs dans la Grande Rue en direction de Jonchery : Le Conseil a accepté à l'unanimité le devis de 9 530,79 € HT.

Mise en sécurité et renouvellement des panneaux SNCF et de l'entrée du village : Le Conseil a accepté à l'unanimité les devis pour un total de 1 301 € HT.

Mise en conformité de la salle des fêtes : Le Conseil a accepté à l'unanimité le devis de 35 712 € HT.

Vote des subventions 2016 aux Associations : Le Conseil a décidé à l'unanimité de verser les subventions demandées par les associations de la Commune.

Haute-Marne numérique - convention d'occupation du domaine public : Cette convention a été approuvée, à l'unanimité, par le Conseil Municipal .

Achat de la parcelle ZI 39, située au lieu dit « La Voie Meunier » : Le Conseil a déclaré à l'unanimité ne pas être intéressé par cette vente, du fait des frais de notaire qu'elle entraînera.

Achat de la parcelle AE 100, située rue du Levant : En raison de l'ouverture de la 6ème classe, une nouvelle extension du bâtiment de l'école maternelle est prévue. C'est pourquoi la Commune a envisagé de racheter la parcelle AE 100, appartenant à Messieurs DEBRICON François et Bernard, et a fixé sa proposition d'achat à 4 000 €.

Non renouvellement de la convention relative à la création et au fonctionnement d'un point-lecture communal desservi par la Médiathèque Départementale : La Médiathèque Départementale n'a pas souhaité renouveler la convention établie avec la Commune pour le point lecture, compte tenu de sa faible fréquentation. Le Conseil a accepté à l'unanimité cette demande mais a décidé de maintenir une ouverture du point lecture grâce au fonds documentaire propre de la bibliothèque.

Vente de la parcelle AE 239, située « rue du Levant » : Le Conseil a autorisé Mme le Maire à faire appel à une agence immobilière pour cette mise en vente.

INFORMATIONS — Réunion du 27 mai

•Mme le Maire a exposé le bilan financier des cessions de bois de chauffage 2015-2016, pour un montant total de 2 975 €

•Un devis pour des travaux d'élagage sur les tilleuls situés derrière le Lavoir Nord a été demandé. Un seul tilleul sur les 3 est sain. L'entreprise propose de le tailler et d'abattre les 2 autres.

•Mme le Maire et ses adjoints ont reçu les services du Conseil départemental afin de leur exposer le plan de circulation qui sera mis en place sur la grande rue afin de ralentir la vitesse des véhicules. Une synthèse de la visite et des propositions sera envoyée à la commune d'ici un mois.

•Mme VERSET Annie, 2ème adjointe, a fait un résumé de la précédente réunion de la commission Fêtes et Loisirs. Mme le Maire, présente les obligations de sécurité concernant le feu d'artifice du 14 juillet.

•La Commune a reçu des devis pour le lave-vaisselle de la salle des fêtes, qui est tombé en panne.

•L'établissement « A la bonne frite » est ouvert depuis le 25 mai.

VIE MUNICIPALE
EXTRAITS DE DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 2 JUILLET 2016

Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des évènements climatiques ou géologiques : Mme le Maire a présenté la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des évènements climatiques ou géologiques et a informé le Conseil des dégâts occasionnés par la tempête du 7 juin 2016 (déversoir d'orage et route de Brottes).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'effectuer les travaux pour un montant total HT de 5 581,80 € et de demander l'aide de l'Etat sous la forme d'une dotation de solidarité en faveur des équipements des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des évènements climatiques ou géologiques

Vente de la parcelle ZO 239, située « rue du Levant » : Mme le Maire a demandé au Conseil Municipal d'apporter une précision sur la délibération 2016-02-12/07, à savoir que la parcelle ZO 239 provient de la division de la parcelle ZO 197, suite à l'arpentage effectué par le cabinet Kolb, ce que le conseil a accepté à l'unanimité.

Dossier d'agenda d'accessibilité programmé : Mme le Maire a demandé l'autorisation au Conseil Municipal de réaliser un agenda d'accessibilité programmé. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé Mme le Maire à réaliser le dossier d'agenda d'accessibilité programmé, à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents nécessaires

INFORMATIONS—Réunion du 2 juillet

- Madame le Maire a rappelé l'évènement de commémoration du 60^{ème} anniversaire de la statue de la liberté, organisé par Chaumont US Memory, d'où la présence d'un drapeau américain sur la façade de la mairie.
- Madame le Maire informe le Conseil que la société Orange continuera le déploiement de la fibre dans les zones encore non reliées. Cette opération sera réalisée en aérien.
- Madame le Maire informe le Conseil que des sacs poubelles contenant de l'herbe coupée sont régulièrement retrouvés dans les bacs de déchets verts du cimetière. Elle rappelle que ces bacs sont uniquement réservés pour les déchets verts de ce lieu. La déchetterie de la zone de la Dame Huguenotte est à votre disposition pour déposer gratuitement tous vos déchets.

Rappel des horaires d'été de la déchetterie de la Dame Huguenotte

Elle est ouverte :

- Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- Les dimanches de 9h00 à 12h00.

ATTENTION : elle sera exceptionnellement fermée le 15 août 2016, comme les autres jours fériés.

Vol de fleurs

La Commune a le regret de constater que des fleurs ont été dérobées ou saccagées. La gendarmerie a été prévenue et une enquête est ouverte.



Vide-greniers

Le vide-greniers, organisé par l'Association Familles Rurales se déroulera le dimanche 4 septembre 2016, dans la Grande Rue, de l'intersection Rue Chaude à la Rue Riochey, avec buvette, moules-frites et barbecue. Les inscriptions et réservations sont à effectuer auprès de Madame Eliane DEBLAIZE au 06 83 71 09 46.

Fermeture estivale de la mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du jeudi 28 juillet au lundi 15 août inclus.

En cas d'urgence, veuillez prendre contact avec Mme le Maire ou un de ses adjoints.

Fermeture estivale de l'agence postale

L'agence postale communale sera fermée du jeudi 28 juillet au lundi 15 août inclus.

Tous colis ou courriers recommandés avisés dans cette période seront mis en instance à Chaumont, bureau Saint-Saëns (centre-ville), sauf contre-indication sur les avis de passage.



C'EST L'ÉTÉ

FÊTE DES MÈRES



8 familles sur 10 ont répondu présentes à l'invitation de Madame le Maire et de sa municipalité la samedi 28 mai, à l'occasion de la fête des mères.

Afin de fêter les naissances ayant eu lieu entre mars 2015 et mars 2016, parents et nouveaux nés se sont réunis autour d'un verre de l'amitié, permettant des rencontres et des échanges entre nos jeunes familles.

RANDONNÉE PÉDESTRE

Quelques courageux ont bravé le temps incertain, le dimanche 3 juin, pour effectuer un parcours de 12- km à travers bois, organisé par l'association Familles Rurales.

Après l'effort, le réconfort : certains participants se sont retrouvés à la salle des fêtes, autour du repas préparé par le Paroisse.



INONDATIONS

Le 7 juin dernier, plusieurs communes hautemarnaises, dont Villiers-le-Sec, ont connu des pluies diluviennes, jamais vues, entraînant des dégâts importants dans les habitations. Un arrêté préfectoral a reconnu la Commune comme étant en catastrophe naturelle.



KERMESSE

Le 10 juin dernier, l'association des parents d'élèves des 3 Communes, en collaboration avec les enseignantes du Regroupement Pédagogique, ont proposé diverses animations aux enfants, sur le site de l'école de Villiers-le-Sec.

Les élèves ont ravi les familles et voisins en présentant un spectacle varié de musique et de danse.



REPAS DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, les enfants de la cantine ont pu fêter la fin de l'année scolaire autour d'un pique-nique : un repas pris à l'ombre des arbres de la cour sous un soleil radieux.



EXPOSITION DES NAP

Pour clôturer les nouvelles activités pédagogiques, les élèves du RPI, avec leurs animatrices de l'Agglomération de Chaumont, ont organisé le 30 juin dernier, une exposition de leurs travaux. Le thème principal portait sur le patrimoine : « hier et aujourd'hui ». Les enfants ont pu découvrir tout au long de l'année différents lieux, des personnalités locales et comparer le siècle dernier et maintenant. Ils ont été initiés au graphisme, à la BD et à la réalisation d'un court métrage.



Mairie
32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 03 25 11

Ouverture
Du mardi au jeudi
de 16h00 à 18h30
le samedi
de 10h00 à 12h00.

Agence Postale
32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 31 99 81

Ouverture
du mardi au jeudi
de 16h00 à 18h30
le samedi
de 10h00 à 12h00.

Bibliothèque

L'accès à la bibliothèque est possible aux horaires d'ouverture de l'Agence Postale. (veuillez vous présenter auprès de cette dernière).

Dates à retenir

Pêche à la carpe (Ass. Détente et Loisirs)

23 et 24 Juillet à l'étang

Scientibus

Lundi 25 juillet au Lavoir

Pêche au coup (Ass. Détente et Loisirs)

Dimanche 31 Juillet à l'étang

Pêche à la carpe (Ass. Détente et Loisirs)

13 et 14 Août à l'étang

Pêche au coup (Ass. Détente et Loisirs)

Dimanche 21 Août à l'étang

Rentrée scolaire

Jeudi 1er septembre

Vide-greniers

Dimanche 4 Septembre

ÉTAT-CIVIL

Camet rose :

17/05/2016 : Clémentine de Stéphane GUILLAUME et Aurélie BIQUET

Camet bleu

17/06/2016: Aymeric de Yohan RESILLOT et Laetitia TISSERAND

Ils se sont dit oui

21/05/2016 : Stéphane MASSET et Aurélie BERNARD

Ils nous ont quittés :

29/05/2016 : Jean BAILLET
03/06/2016 : Philippe BONNOT
12/07/2016 : Gabriel ORDENER

COMMÉMORATION DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ

Cette année, la statue de la liberté, symbole de l'amitié franco-américaine, fête ses 60 ans. Ce fut l'occasion pour l'association US Memory d'organiser une exposition sur le parking du comptoir du jardinier et de rendre hommage durant 3 journées à l'amitié franco-américaine, restée intacte. Beaucoup d'émotion, d'échanges avec les personnalités américaines présentes et surtout un très grand investissement de Monsieur RUSNOV, président de l'association.



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Un vent de vacances a soufflé sur Villiers-le-Sec pour ce 14 juillet malgré les conditions climatiques incertaines. En effet, pour la fête nationale, la Commune avait mis les petits plats dans les grands : en plus de son traditionnel repas magnifiquement décoré et pour lequel plus d'une centaine de personnes avait répondu présente, elle a mis en place de nombreuses activités estivales sous la forme d'un « Villiers Plage », avec ses châteaux de sable, jeux de raquettes et autres, venus en complément des jeux proposés les autres années. On souligne également l'immense succès non-stop qu'a connu le stand de maquillages, qui tout l'après-midi, a comblé les petits comme les plus grands. Sans oublier le traditionnel jeu de quilles de la Commune et son château gonflable...

Un grand merci à l'Association Loisirs et Détente qui a tenu la buvette et qui a servi comme sur la plage, des gaufres et des glaces italiennes.

Une retraite aux flambeaux, avec un magnifique feu d'artifice, ont terminé les festivités du 14 juillet.



Rassemblement évangélique « Vie et Lumière »

Un rassemblement de la mission évangélique « Vie et Lumière » se déroulera du 21 au 28 août sur le terrain militaire de Semoutiers. Ce rassemblement d'environ 30 000 pèlerins a déjà eu lieu en 2007, 2010 et 2014. Afin de sécuriser les communes des alentours, un groupe de travail sera réuni en préfecture pour définir le dispositif de sécurité qui sera mis en place.

Les forces de l'ordre bénéficieront de renforts en personnel pour assurer la sécurité du site et de ses abords.

Mme le Maire a déjà participé avec ses collègues à une réunion de pilotage en Préfecture le 13 juillet dernier. D'autres réunions seront organisées en août jusqu'à l'ouverture de ce site. N'hésitez pas à nous faire remonter vos suggestions.

Solutions de l'énigme du numéro précédent :

Qui sont-ils ? Des cygnes

Où sont-ils ? Ils faisaient une pause sur les lagunes de la Commune

